Fr.c.3.21841 A



Coll. Fric 21633

# LETTRE DU ROI
## AU CI-DEVANT PRINCE
# DE CONDÉ.

MON COUSIN,

UNE immenſe révolution s'eſt faite dans votre Patrie : cette révolution n'eſt autre choſe que l'anéantiſſement d'une foule d'abus amoncelés depuis des ſiècles, par l'ignorance du Peuple, le pouvoir du Clergé, le deſpotiſme des Miniſtres, & par l'erreur de tous.

Aujourd'hui tout eſt changé ; ces abus n'exiſtent plus, & ſur leurs ruines s'eſt élevée une Conſtitution qui a pour baſe l'égalité & la liberté, & qui régénère tout-à-la-fois la

THE NEWBERRY LIBRARY

Nation, la monarchie & mon autorité. La Nation ſouveraine n'a plus que des Citoyens égaux en droits, plus de deſpotes que la Loi, plus d'organes que des fonctionnaires publics, & je ſuis le premier de ces fonctionnaires. Voilà l'abrégé de la révolution.

Ce nouvel ordre de choſes a dû néceſſairement déplaire à ceux qui, dans un premier inſtant d'erreur, ont regretté leurs avantages perſonnels liés à l'ancien gouvernement.

Pluſieurs même ayant manifeſté, dès l'ouverture des Etats généraux, des ſentimens entièrement oppoſés au régime actuel, ont crû devoir ſortir du royaume au moment de l'exploſion. Le mouvement & le déſordre, inſéparables des commencemens d'une révolution, ont pu rendre alors leur conduite excuſable. Il eût été ſans doute plus noble & plus grand, au lieu de s'exiler ainſi de ſa Patrie, d'en partager la gloire & les périls, & de garder au moins le poſte de Citoyen. Mais quelques motifs qu'on ait eu, quelques fondées

qu'ayent pu paroître les craintes, il ne doit plus en exiſter aujourd'hui ; il n'eſt plus de prétexte. La France eſt organiſée, l'ordre renaît, les Lois s'exécutent, & tous les Citoyens ſont mis ſous leur ſauve-garde. Tous les Français indiſtinctement doivent donc rentrer dans le royaume; qu'ils prennent de la Conſtitution françaiſe l'idée que j'en ai priſe moi-même; qu'ils ceſſent d'avoir des doutes injurieux & criminels ſur mes intentions. J'ai adopté la Conſtitution, & je la maintiendrai de tout mon pouvoir. Eh ! pourquoi ne l'aurois-je pas adoptée ? Elle prévient les malheurs inévitables que tôt ou tard auroient ammenés les abus de l'ancien régime. Elle fait le bonheur du Peuple, elle fait le mien.

Qu'ils reviennent donc dans leurs foyers, ces exilés volontaires; & c'eſt à vous, mon Couſin, à leur donner le premier l'exemple. C'eſt à vous ſur-tout, que la calomnie ſans doute a peint comme un ennemi de l'Etat, comme un rebelle, prêt à porter dans ſon

pays le fer & la flamme, à faire oublier vos erreurs par un acte éclatant de soumission à la volonté générale, à la Loi.

Rentrez donc dans le sein d'une Patrie qui vous tend les bras ; venez-y jouir de tout le bonheur qu'elle vous promet. Revenez ; au lieu d'ennemis, vous ne trouverez que des frères.

Je vous l'ordonne au nom de la Nation & au mien ; je vous en conjure par le lien qui nous unit & le sang qui coule dans nos veines. La Loi a parlé ; obéissez, ou craignez les suites funestes d'une imprudente illusion. Sur ce, je prie Dieu, mon Cousin, qu'il vous ait en sa sainte & digne garde.

*Signé*, LOUIS.

DE L'IMPRIMERIE PATRIOTIQUE. 1791.